61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

Association Basiliade

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS NANTERRE B 784 824 153

Association Basiliade

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
N° SIREN : 400 840 476

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Basiliade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

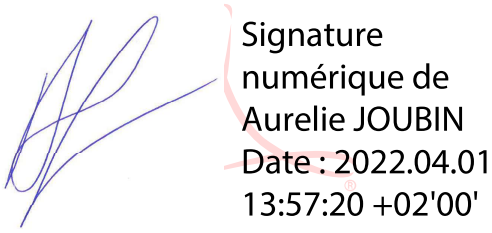
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

– il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Mazars

Paris La Défense, le 1er avril 2022



Aurélie JOUBIN

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2021

Comptes annuels
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

BASILIADE

6, rue du Chemin Vert

75011 PARIS

APE : 8790B Siret : 40084047600115

ALLIANCE POUR UNE GESTION SOLIDAIRE

Sommaire

1. Comptes annuels **1**

Compte rendu de travaux 2
Bilan actif 3
Bilan passif 4
Compte de résultat 5
Annexe 7
- Description de l'objet social 8
- Description de la nature et du périmètre des activités ou mission sociales réalises 9
- Description des moyens mis en œuvre 10
- Règles et méthodes comptables 11
- Notes sur le Bilan 14
- Notes sur le compte de Résultat 23
- Autres informations 27
- Compte de résultat par origine et destination 31
- Compte d'Emploi des Ressources 33
- Annexe du Compte de Résultat par Origine et Destination et du Compte d'Emploi des Ressources 34

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels

Compte rendu des travaux

	Montant en euros
Total Bilan	7 763 051,71
Total des ressources	10 455 534,37
Résultat net comptable (Excédent)	1 579 759,73

Bilan Actif

	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissement Dépréciation	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	25 284	8 628	16 656	11 740
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	149 842	138 540	11 302	12 588
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 890 708	777 534	1 113 174	869 750
Immobilisations corporelles en cours	43 942		43 942	20 098
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	104 267		104 267	85 119
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	2 214 043	924 701	1 289 342	999 295
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et compte rattachés	83 891		83 891	30 988
Créances reçu par legs ou donations				
Autres	3 171 168		3 171 168	1 878 839
Valeurs mobilières de placement	26 704		26 704	26 655
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 186 455		3 186 455	443 891
Charges constatées d'avance	5 492		5 492	21 018
TOTAL (II)	6 473 710		6 473 710	2 401 391
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**8 687 753**	**924 701**	**7 763 052**	**3 400 687**

Bilan Passif	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise	(18 404)	7 353
Ecarts de réévaluation		
Réserves	181 529	178 432
dont réserve des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	170 747	167 650
Report à nouveau	167 137	110 184
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	(59 952)	1 603
Excédent ou déficit de l'exercice	1 579 760	34 293
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 274 130	(29 908)
Situation nette (sous total)	**1 910 022**	**330 262**
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	1 062 810	556 189
Provisions réglementées	316 232	338 346
TOTAL (I)	3 289 063	1 224 797
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 776 121	588 870
TOTAL (II)	1 776 121	588 870
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	44 484	44 484
TOTAL (III)	44 484	44 484
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	459 124	506 105
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	449 059	125 878
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	445 935	323 310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	339 398	359 467
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	959 869	227 775
TOTAL (IV)	2 653 384	1 542 536
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (+II+III+IIIbis+IV+V)	**7 763 052**	**3 400 687**

Compte de résultat	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	*Variation relative (montant)*
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	1 380	840	*540*
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service	156 453	154 148	*2 305*
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	8 878 138	3 422 978	*5 455 160*
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	39 308	52 645	*(13 337)*
Mécénats	464 762	494 084	*(29 322)*
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	488 605	390 043	*98 562*
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	93 701	152 247	*(58 545)*
Utilisations des fonds dédiés	277 844	94 584	*183 260*
Autres produits	55 343	48 937	*6 406*
TOTAL (I)	10 455 534	4 810 505	*5 645 029*
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	62 381	93 557	*(31 176)*
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	3 357 301	1 871 671	*1 485 630*
Aides financières	884 087	257 776	*626 311*
Impôts, taxes et versements assimilés	227 134	107 542	*119 592*
Salaires et traitements	2 084 111	1 337 188	*746 922*
Charges sociales	703 609	456 367	*247 243*
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	241 565	132 457	*109 108*
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés	1 465 095	198 734	*1 266 361*
Autres charges	5 974	776 572	*(770 598)*
TOTAL (II)	9 031 255	5 231 864	*3 799 391*
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**1 424 279**	**(421 359)**	***1 845 638***
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	91	210	*(119)*
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (III)	91	210	*(119)*
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	16 328	17 332	*(1 005)*
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (IV)	16 328	17 332	*(1 005)*
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**(16 237)**	**(17 122)**	***886***

Compte de résultat

	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	*Variation relative (montant)*
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**1 408 042**	**(438 481)**	***1 846 524***
PRODUITS EXCEPTIONNELS			*0*
Sur opérations de gestion	168 144	64 099	*104 045*
Sur opérations en capital		415 000	*(415 000)*
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	22 114	98 009	*(75 895)*
TOTAL (V)	190 258	577 107	*(386 850)*
CHARGES EXCEPTIONNELLES			*0*
Sur opérations de gestion	4 046	1 393	*2 653*
Sur opérations en capital		84 337	*(84 337)*
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
TOTAL (VI)	4 046	85 730	*(81 684)*
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**186 212**	**491 377**	***(305 165)***
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	14 495	18 603	*(4 109)*
Total des produits (I + III + V)	10 645 883	5 387 823	*5 258 061*
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	9 066 124	5 353 530	*3 712 594*
EXCEDENT OU DEFICIT	**1 579 760**	**34 293**	***1 545 467***
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	37 857	26 390	*11 467*
Prestations en nature			
Bénévolat	157 196	155 756	*1 440*
TOTAL	195 053	182 146	*12 907*
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens	37 857	26 390	*11 467*
Prestations en nature			
Personnel bénévole	157 196	155 756	*1 440*
TOTAL	195 053	182 146	*12 907*

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2021

Comptes annuels
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Description de l'objet social de l'entité

Créée en 1993 à Paris, puis en 1996 à Lyon, BASILIADE est née d'une urgence. Celle du début des années 1990, au moment où de plus en plus de personnes mouraient du Sida, en France et dans le monde, dans des conditions souvent dramatiques.

Issue de la lutte contre le sida, BASILIADE a acquis, depuis plus de vingt-cinq ans, un savoir-faire et une expertise reposant notamment sur :

- Une approche globale de la situation des personnes en situation de grande vulnérabilité administrative, sociale, économique, juridique, culturelle et de santé ;
- Une réelle culture du travail en réseau afin de mettre en œuvre un accompagnement multi-dimensionnel ;
- Une capacité à gérer les profils et les parcours dits « complexes », où se cumulent précarités sociales, santé, addictions et troubles psychologiques…
- Une culture de « l'aller vers » et de « l'empowerment » des personnes
- Une capacité à « agir vite » et « d'agilité » pour répondre le mieux possible aux enjeux d'urgence sanitaire et sociale…

Dès le départ, et pour lutter contre l'isolement et la solitude des personnes accueillies, BASILIADE s'est construite sur le principe de « Maisons », structures à taille humaine regroupant :

- Des espaces communautaires et conviviaux (salon de convivialité, cuisine/salle à manger, douche, buanderie…)
- Des appartements et des hébergements en milieu diffus, à proximité immédiate du lieu d'accueil et de convivialité.

Chaque Maison BASILIADE repose sur quatre piliers, que sont :

- les personnes accueillies (appelées familiers ou résidents selon les cas), dans le respect de leurs parcours, de leurs valeurs, de leurs croyances et aspirations, qui sont au cœur de notre projet associatif, et dont le passage à BASILIADE ne doit être qu'une étape dans le parcours de vie ;
- une équipe de volontaires, de tous âges et de tous horizons, dûment formés, qui prennent essentiellement en charge l'animation des temps de convivialités que sont les repas, les petits déjeuners ou les ateliers de création artistique ;
- une équipe médico-psychosociale pluridisciplinaire qui assure le suivi individuel des personnes accueillies (accès aux droits, aux soins, au logement, à l'emploi) et anime les ateliers collectifs et groupes de paroles (notamment dans le cadre de l'ETP);
- des partenaires locaux : acteurs du droit commun, partenaires associatifs, financiers, experts qui apportent à BASILIADE et à ses projets, les moyens humains, les compétences, et les financements indispensables à leur réalisation.

Chaque Maison est fortement ancrée au cœur de son territoire local, participant pleinement à la vie de quartier, à la mixité et à la lutte contre l'isolement et la solitude.

Chacune de ces Maisons repose sur les principes de « l'aller vers », du « vivre ensemble » et du « faire avec », permettant à chaque personne accueillie de développer/cultiver son pouvoir d'agir sur son propre environnement (empowerment).

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Depuis sa création, BASILIADE s'est beaucoup développée, intégrant progressivement des dispositifs et des compétences indispensables pour mener à bien ses missions d'accompagnement vers un accès/retour à l'autonomie globale des personnes accueillies :

- En 2000, BASILIADE a repris l'Atelier des Epinettes, des ateliers de création artistique permettant à des personnes vivant avec le VIH isolées de « sortir » de chez elles et de (re)créer du lien social.

- En 2009 et 2010, BASILIADE a ouvert deux dispositifs ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) à Lyon et à Paris.

- En 2015, BASILIADE a créé AGS (Alliance pour une Gestion Solidaire) qui permet de mutualiser et de professionnaliser l'ensemble des fonctions supports (RH, comptabilité, contrôle de gestion, suivi budgétaire…) et qui assure désormais la gestion d'une dizaine d'associations (BASILIADE, Sol en Si, ACCEPTESS-T, Le Bus des Femmes, Fédération Santé & habitat, STRASS, Fédération Parapluie rouge). AGS compte à ce jour 15 salariés dont un Directeur, un pôle ressources humaines, un pôle comptabilité, un pôle contrôle de gestion et pôle logistique.

- En 2015, la reprise de l'association URACA (Unité de Réflexion et d'Action des Communautés Africaines) a permis à BASILIADE de développer une expertise dans les domaines de l'interculturalité et de l'ethnopsychologie, permettant de faire le pont entre les représentations occidentales et traditionnelles africaines (notamment sur un plan médical), entre l'individu, sa communauté et la société d'accueil, pour une insertion et un « vivre ensemble » réussis.

- La création en 2018, par BASILIADE et une dizaine de médecins (généralistes et spécialistes attachés aux principaux hôpitaux de Paris), au cœur de Paris, de la « Maison Chemin Vert », un dispositif unique d'accueil et d'accompagnement global médico-psychosocial, a permis à BASILIADE de faciliter l'accès des personnes accueillies à des médecins traitants (tous en secteur 1), doublement mobilisés autour de la santé et de la précarité, ainsi qu'à des soins gynécologiques et infirmiers.

- La reprise en 2019 de l'association Dessine-Moi Un Mouton, a permis à BASILIADE de renforcer son savoir-faire et son expertise dans l'accompagnement de femmes, de mères ou futures mères autour de la périnatalité, d'adolescents et de jeunes adultes atteints de pathologies chroniques en situation de grande vulnérabilité sociale et, pour beaucoup d'entre eux, issus de parcours migratoires psycho traumatiques douloureux. Depuis, DMUM s'est développée et une nouvelle gouvernance a été mise en place.

- Au début de l'année 2020, BASILIADE a porté le plan de continuité de l'association de santé communautaire du Bus Des Femmes qui accueille et accompagne des personnes en situation de prostitution.

- Pendant le confinement du printemps 2020, Basiliade a créé, en l'espace de quelques mois, 3 Maisons des F&ES (pour Femmes & Enfants), dans les 18ème, 11ème et 2ème arrondissement, accueillant au total 110 familles (femmes, hommes, enfants). Chaque Maison des F&ES vise la mise à l'abri immédiate de ménages en situation de grande vulnérabilité, l'accompagnement social de ces familles par des équipes pluridisciplinaires, la prévention et la promotion de la santé, l'éveil et le développement des enfants, le soutien des parents sur le plan éducatif (soutien à la parentalité), de l'insertion socio-professionnelle et citoyenne, le renforcement du lien social via des activités de convivialité animées par des volontaires (bénévoles).

- En 2021, Basiliade a remporté deux appels à projets importants à Lyon pour l'ouverture de 25 places de LAM et 19 places de LHSS. Ces deux établissements ouvriront leurs portes en juin 2022.

Description des moyens mis en œuvre

Aujourd'hui, BASILIADE, se compose de :

- 6 Maisons situées à Paris, Lyon et Bourg-en-Bresse, et 2 en cours d'ouverture

- Une équipe de plus de 120 volontaires, 90 salariés et plusieurs services civiques

- Un budget annuel de 12M€

- Une véritable culture du travail en réseau et d'ancrage territorial

- BASILIADE est administrateur de la FSH (Fédération Santé Habitat), du CA de Sidaction, de Sol En Si, de Dessine-Moi Un Mouton, du Bus des Femmes, d'AGS, de plusieurs Corevih, de la Fédération de La Voix de l'Enfant…

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : BASILIADE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2021, dont le total est de 7 763 052 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 1 579 760 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période de 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/03/2022 par le conseil d'administration.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 modifié par le règlement 2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et les dispositions du règlement 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Fonds dédiés

Des subventions, contributions financière et du mécénat affectés par des financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisés à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisés en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix de l'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre

l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

*Constructions : 10 à 50 ans
*Agencements des constructions : 10 à 20 ans
*Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
*Matériel de transport : 4 à 5 ans
*Matériel de bureau : 5 à 10 ans
*Matériel informatique : 3 ans
*Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,99%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0%
- Table de taux de mortalité : 2%

Le montant de la provision s'élève à 16 552,47 €

Résultat sous contrôle de tiers financeur

Les associations gestionnaires de structures ESMS doivent faire la distinction entre le résultat de l'activité de gestion d'ESMS, activité dite « gestion contrôlée » et celle de l'activité dite « gestion libre ».

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'éxercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 480	12 804		25 284
Immobilisations incorporelles	**12 480**	**12 804**		**25 284**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	45 723			45 723
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	104 119			104 119
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements et aménagement divers	1 252 775	336 351		1 589 126
- Matériel de transport	58 868	37 895		96 763
- Materiel de bureau et informatique, mobilier	104 211	100 609		204 819
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	20 098	23 844		43 942
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 585 794**	**498 698**	**0**	**2 084 492**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	99			99
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	85 020	22 329	3 181	104 168
Immobilisations financières	**85 119**	**22 329**	**3 181**	**104 267**
ACTIF IMMOBILISE	**1 683 392**	**533 831**	**3 181**	**2 214 043**

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	740	7 888		8 628
Immobilisations incorporelles	**740**	**7 888**		**8 628**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	45 723			45 723
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	91 531	1 286		92 817
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements et aménagement divers	451 145	163 035		614 180
- Matériel de transport	33 425	11 806		45 230
- Materiel de bureau et informatique, mobilier	61 533	56 590		118 123
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**683 357**	**232 716**		**916 073**
ACTIF IMMOBILISE	**684 097**	**240 604**		**924 701**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 260 551 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	326 121	326 121	
Créances Clients et Comptes rattachés	83 891	83 891	
Autres	2 845 047	2 830 047	15 000
Charges constatées d'avance	5 492	5 492	
Total	**3 260 551**	**3 245 551**	**15 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	22 161
Total	**22 161**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations fincancières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise	7 354	-25 758						-18 404
Ecarts de réévaluation								
Réserves	178 432	3 097						181 529
dont réserve des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	167 650	3 097						170 747
Report à nouveau	110 183	56 955						167 137
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 603	-61 554						-59 952
Excédent ou déficit de l'exercice	34 293	-34 293		1 579 760				1 579 760
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-29 908	29 908		1 274 130				1 274 130
Fonds propres consomtibles								
Subventions d'investissement	556 189			654 000		147 379		1 062 810
Provisions réglementées	338 346					22 114		316 232
Total	**1 224 797**	**0**		**2 233 760**		**169 493**		**3 289 063**

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESULTAT COMPTABLE		
reprise du résultat antérieur		
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	1 579 760	34 293
dont résultat effectif sous gestion propre	305 630	64 201
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	1 274 130	-29 908

Notes sur le bilan

Fonds Dédiés

Variation des fonds dédiés

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			MONTANT GLOBAL	DONT REMBOURSEMENTS		MONTANT GLOBAL	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSEAU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES
Subventions d'exploitation							
DASES : Juriste	10 000		10 000			0	
Lyon - SPIP : placement exterieur résident	6 666					6 666	6 666
Paris - VILLE DE PARIS : Escale	70 000		70 000			0	
Bourg - CNR ARS ACT	44 635	90 934	13 384			122 185	
Bourg - CNR ARS LHSS	86 248	50 626	9 983			126 891	
Lyon - CNR ARS ACT	33 244	51 280	21 376		0	63 148	
Lyon - CNR ARS LHSS		140 072				140 072	
Paris - CNR ARS	56 673	381 341	56 673			381 341	
Paris - DRHIL		649 247				649 247	
Contributions financières d'autres organismes							
Paris - PARIS HABITAT		100 000				100 000	
Ressources liées à la générosité du public							
Paris - GILEAD / INSTITUE DE FRANCE : Travaux chemin vert	171 973		22 000			149 973	
Uraca - TRADITION D'AVENIR : accompagnement	35 003					35 003	35 003
Uraca MSD	36 179		36 179			0	
GILEAD : Covid	38 250		38 250			0	
Bourg - ACT		1 595				1 595	
Total	**588 870**	**1 465 095**	**277 844**		**0**	**1 776 120**	**41 669**

Notes sur le bilan

Provisions

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions	338 346		22 114	316 232
Total	**338 346**		**22 114**	**316 232**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Autres Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	44 484			44 484
Total	**44 484**			**44 484**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice:				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 653 384 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunt obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunt (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 955	2 239	4 716	
- à plus de 1 an à l'origine	150 000	50 000	100 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	302 169	2 169		300 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	449 059	449 059		
Dettes fiscales et sociales	445 935	445 935		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	339 398	339 398		
Produits constatés d'avance	959 869	944 869	15 000	
Total	**2 653 384**	**2 233 668**	**119 716**	**300 000**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	50 000			
(**) Dont envers les associés				

Titres associatifs	
date d'émission	16/02/2018
nombre de titre émis	1 500
valeur nominale des titres	200 €
modalité de rémunération	taux d'intérêt fixe de 4% l'an payable par trimestre
modalité de remboursement	1 er jour ouvré suivant la première AG de l'emetteur posterieur au 16février 2025 constatant la constitution depuis la date de jouissance des titres associatifs, d'excédents dépassant le montant nominal de l'émission, nets des éventuelles déficits constitués durant la période.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	68 527
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	6 955
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	143 574
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	66 057
Total	**285 112**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 492		
Total	**5 492**		

Produits constatés d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	959 869		
Total	**959 869**		

Notes sur le compte de résultat

Détail concours publics et subvention octroyées

	Concours publics	subvention d'exploitation	Subvention d'investissement
Union européenne			
Etat	2 586 041	5 911 264	
Collectivités territoriales		380 833	654 000
CAF			
Autres			
Total	**2 586 041**	**6 292 097**	**654 000**

Notes sur le compte de résultat

Subventions d'investissement

Subvention	Montant reçu	Montant HT des acquisitions	Cumul reprise début excercice	Quote part virée au résultat de l'exercice	Cumul reprise fin excercice
CRIF 2011	14 040,00	8 299,09	9 374,30		9 374,30
CRIF 2011	- 4 922,00		- 4 922,00		- 4 922,00
CRIF 2011	- 2 485,77				-
CRIF 2011	***6 632,23***	***8 299,09***	***4 452,30***	***0,00***	***4 452,30***
SUBV.LYON STRUCTURE BLOLYO	104 000,00	104 000,00	31 200,00	72 800,00	104 000,00
SUBV.LYON MEN.ELEC.CHAUF.BLOLYO	26 000,00	26 000,00	15 600,00	10 400,00	26 000,00
VILLE DE LYON	***130 000,00***	***130 000,00***	***46 800,00***	***83 200,00***	***130 000,00***
VOIX SIDA PARIS	4 000,00	3 848,80	2 418,43		2 418,43
VOIX SIDA PARIS - SORTIE	- 2 248,80		- 2 248,80		- 2 248,80
VOIX SIDA PARIS	***1 751,20***	***3 848,80***	***169,63***	***0,00***	***169,63***
ARS RHONE ALPES ACT 102K€	102 000,00	100 237,82	101 087,20		101 087,20
ARS RHONE ALPES ACT 102K€ - SORTIE 201	- 1 287,20		- 1 287,20		- 1 287,20
ARS RHONE ALPES ACT	***100 712,80***	***100 237,82***	***99 800,00***	***0,00***	***99 800,00***
ARS RHONE ALPES ACT	6 453,85			6 453,85	6 453,85
solde de la subvention / 2021	- 6 453,85				- 6 453,85
ARS RHONE ALPES ACT	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***6 453,85***	***0,00***
ARS RHONE ALPES ACT 9K€	9 000,00	7 697,32	7 697,32		7 697,32
ARS RHONE ALPES ACT	***9 000,00***	***7 697,32***	***7 697,32***	***0,00***	***7 697,32***
FONDATION SEB	10 000,00	8 807,97	8 808,20		8 808,20
FONDATION SEB	***10 000,00***	***8 807,97***	***8 808,20***	***0,00***	***8 808,20***
FONDATION SYMPLY MARKET	4 500,00	3 392,19	3 392,19		3 392,19
FONDATION SYMPLY MARKET - SORTIE 201	- 3 392,19		- 3 392,19		- 3 392,19
FONDATION SYMPLY MARKET	***1 107,81***	***3 392,19***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
ARS LYON BLOACT RENAULT KANGOO	15 000,00	14 900,00	12 226,28	2 673,72	14 900,00
ARS LYON BLOACT RENAULT KANGOO	***15 000,00***	***14 900,00***	***12 226,28***	***2 673,72***	***14 900,00***
VILLE DE PARIS GASPI ALIMENTAIRE	7 000,00	7 000,00	4 200,00	1 400,00	5 600,00
VILLE DE PARIS GASPI ALIMENTAIRE	***7 000,00***	***7 000,00***	***4 200,00***	***1 400,00***	***5 600,00***
DASES TRAVAUX EQUIPEMENT CUISINE UR	3 700,00	3 554,52	391,98	391,98	783,96
ES TRAVAUX EQUIPEMENT CUISINE URACA	***3 700,00***	***3 554,52***	***391,98***	***391,98***	***783,96***
VILLE DE PARIS POUR URACA	13 000,00				-
VILLE DE PARIS POUR URACA	***13 000,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
CRIF pour MDF	50 000,00	77 831,23	4 444,80	3 259,81	7 704,61
CRIF	***50 000,00***	***77 831,23***	***4 444,80***	***3 259,81***	***7 704,61***
VILLE DE PARIS CHEMIN VERT VIH	100 000,00	100 000,00	21 835,62	10 000,00	31 835,62
VILLE DE PARIS CHEMIN VERT VIH	***100 000,00***	***100 000,00***	***21 835,62***	***10 000,00***	***31 835,62***
REGION IDF PROJET CHEMIN VERT	400 000,00	400 000,00	87 342,47	40 000,00	127 342,47
REGION IDF PROJET CHEMIN VERT	***400 000,00***	***400 000,00***	***87 342,47***	***40 000,00***	***127 342,47***
DRIHL TIERS LIEUX	654 000,00				-
DRIHL TIERS LIEUX	***654 000,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL	**1 501 904,04 €**	**865 568,94 €**	**298 168,60 €**	**147 379,36 €**	**439 094,11 €**

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	N	N-1
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	91	210
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**91**	**210**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	16 328	17 332
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**16 328**	**17 332**
Résultat financier	**(16 237)**	**(17 122)**

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Exploitation	Financier
Transferts de charges d'exploitation		
791000 - TRANSFERT DE CHARGES ASSURANCES	3 125	
791100 - TRANSFERT DE CHARGES FORMATIONS	27 314	
791300 - TRANSFERT DE CHARGES REFACTURATIONS DIVERS	12 276	
791400- TRANSFERT DE CHARGES AIDES EMBAUCHES	50 987	
Total	**93 701**	

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 232	
Charges excpetionnelles sur exercices antérieurs	2 814	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		
Créances devenues irrecouvrables		
Dotations provisions réglementées		
Produits exceptionnels sur exercices anterieurs		20 765
Produits exceptionnels sur opération de gestion		
Produit de cession éléments de l'actif		
Subventions d'investissement virées au résultat		147 379
Reprises provisions risques & charges		
Reprises provisions dépréciation créances		
Reprises provisions réglementées sur immobilisations		22 114
TOTAL	**4 046**	**190 258**

Autres Informations

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 12 731 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Rémunérations allouées aux dirigeants

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération. Les rémunérations allouées aux responsables de structure ont représenté un montant de 150 649 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	16 552
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	nantissement sur le bail Chemin Vert
Total	**16 552**

Autres informations

Tableau des effectifs

	N	N-1
Effectif au 31/12/2020		
Hommes	16	9
Femmes	52	41
Cadres	16	14
Non cadres	52	36

	CDD	CDI
Mouvement de personnel		
Entrées	9	32
Sorties	6	18

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	157 196	155 756
Prestations en nature		
Dons en nature	37 857	26 390
Total	**195 053**	**182 146**
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	37 857	26 390
Prestations		
Personnel bénévole	157 196	155 756
Total	**195 053**	**182 146**

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'association dans le cadre de leurs activités respectives. Les contributions volontaires peuvent être comptabilisées au compte de résultat suite à un recensement exhaustif.

Règle de valorisation:

Les interventions bénévoles à BASILIADE sont classées en 3 catégories:
*Catégorie 1 : accueil pendant une permanence, soutien logistique simple, présence à des activités événementielles;
*Catégorie 2 : gestion logistique/intendance avec un niveau de responsabilité accru;
*Catégorie 3 : responsabilité d'un lieu d'accueil ou de l'animation de la vie associative.

Le taux de valorisation est indexé sur le SMIC, selon l'échelle suivante:

Catégorie 1 :
*Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau IV, Bac
*Fourchette de salaire (brut mensuel) = SMIC
*Règle de valorisation = Taux horaire du SMIC annuel

Catégorie 2 :
*Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau III, Bac+2
*Fourchette de salaire (brut mensuel) = 2 000 - 2 500 €
*Règle de valorisation = 1.5 * Taux horaire du SMIC annuel

Catégorie 3 :
*Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau II, Bac+3/4
*Fourchette de salaire (brut mensuel) = A partir de 3 000 €
*Règle de valorisation = 2 * Taux horaire du SMIC annuel

Autres informations

Tableau des parties liées

Personne physique ou société intéressée	IMPACT RESULTAT		IMPACT BILAN		Convention de tésorerie, de compte courant d'associé
	facturé par Basiliade	facturé à Basiliade	Dettes	Créances	
Fédération Santé Habitat (FSH)	27 000 €	4 812 €		1 174 €	
Association Alliance pour une Gestion Solidaire (AGS)	20 625 €	500 800 €	73 805 €		
SCI Solidarimmo	19 534 €	43 900 €	33 157 €	1 167 846 €	Avance associé de 1 167 846 €
Dessine moi un mouton	43 226 €	65 364 €		2 376 €	
Bus des Femmes	3 000 €			57 465 €	
Fonds de dotation Basiliade		300 000 €	300 000 €		

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 380	1 380	840	840
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	39 308	39 308	52 645	52 645
- Legs, donations et assurances-vie	-			
- Mécenat	464 762	464 762	494 084	494 084
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-			
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-			
2.2 Parrainage des entreprises	-			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	488 605		390 043	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	473 732		834 640	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	8 878 138		3 422 978	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	22 114		98 009	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	277 844	96 429	94 584	33 667
TOTAL	10 645 883	601 879	5 387 823	581 236
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
Accueillir	107 112	31 801	85 559	22 533
Accompagner et héberger	6 648 800	254 141	3 810 451	144 816
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	300 000	300 000	765 000	336 750
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-			
	-			
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	14 342	14 342	2 708	2 708
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	516 280		340 018	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			132 457	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	14 495		18 603	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 465 095	1 595	198 734	74 429
TOTAL	9 066 124	601 879	5 353 530	581 236
EXCEDENT OU DEFICIT	1 579 760	-	34 293	

Compte de résultat par origine et destination

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	157 196	157 196	155 756	155 756
Prestations en nature				
Dons en nature	37 857	37 857	26 390	26 390
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	195 053	195 053	182 146	182 146
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Accueillir	50 389	50 389	52 321	52 321
Accompagner et héberger	144 664	144 664	129 825	129 825
2 -CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	195 053	195 053	182 146	182 146

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOI DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES			**1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	1 380	840
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
Accueillir	31 801	22 533			
Accompagner et héberger	254 141	144 816			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	300 000	336 750	- Dons manuels	39 308	52 645
			- Legs, donations et assurances-vie		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Mécénats	464 762	494 084
- Actions réalisées par l'organisme			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	14 342	2 708			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	600 284	506 807	**TOTAL DES RESSOURCES**	505 450	547 569
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**	-	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 595	74 429	**3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**	96 429	33 667
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			**DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE**	-	
TOTAL	**601 879**	**581 236**	**TOTAL**	**601 879**	**581 236**
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**-**	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N			EXERCICE N	
EMPLOI DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**		
Réalisées en France			Bénévolat	157 196	155 756
Accueillir	50 389	52 321			
Accompagner et héberger	144 664	129 825			
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	37 857	26 390
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	**195 053**	**182 146**	**TOTAL**	**195 053**	**182 146**

FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	281 404	240 652
(-) Utilisation	96 429	33 667
(+) Report	1 595	74 429
FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	**186 570**	**281 414**

Annexe

Principes généraux de la présentation du CROD et du CER

Le Compte de Résultat par Origine et Destination, le Compte d'Emploi annuel des Ressources et ses annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes conformément à l'application du règlement 2018-06 modifié par le règlement 2020-08 et à l'application du règlement 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales.

Conformément à ses statuts BASILIADE a pour objectif l'accueil, l'aide et l'assistance sous toutes ses formes des personnes en situation de précarité, notamment celles atteintes par le VIH.

Au 01/01/2021, le solde non utilisé liés à la générosité du public s'élevait à 281 404€.

Missions sociales

Accueillir :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux lieux d'accueil (Rue Béranger à Paris, Place Aristide Briand à Lyon) de l'association Basiliade ou volontaires et familiers se retrouvent ensemble, tout au long de l'année, pour partager activités et repas conviviaux dans un esprit familial, ainsi qu'à notre quatrième lieu (Atelier des Epinettes) où les participants peuvent se consacrer à une activité artistique.

Accompagner et héberger :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux actions d'accompagnement des personnes en précarité touchées par le VIH ou autre pathologie chronique, seules ou en famille, en assurant un suivi pluridisciplinaire sans hébergement ou en procurant des hébergements stables avec notre parc d'appartements ACT, d'appartements-relias et de chambres et de notre activité de centre d'hébergement d'urgence (CHU) développée en 2020.
Ceci inclut également les dépenses de nos activités liées à des actions de prévention, de formation et de communication sur la santé, notamment auprès des populations africaines, ainsi que celles destinées à former les bénévoles qui interviennent dans nos actions.

Versements au fonds de dotation « Fonds Basiliade »

Basiliade a créé le Fonds Basiliade en 2020. Ce fonds est destiné à financer les actions de Basiliade ou de tout autre organisme ayant la même éthique et assurant les mêmes missions.

La recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité consistent en des dépenses directes d'affranchissement et d'impression, identifiées dans la comptabilité.

Le fonctionnement

Cette rubrique comprend les dépenses indirectement liées à la gestion et l'organisation de l'association. Les fonctions supports ont été externalisées en 2016 au sein de l'association Alliance pour une Gestion Solidaire, dont Basiliade est membre co-fondateur aux côtés de Sol En Si.

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées et la détermination des coûts

L'association Basiliade a instauré un système de répartition de ses charges et mis en place une comptabilité analytique par activité. Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existant du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions. En plus est imputée une quote-part des frais de fonctionnement général (charges communes) par application de clés de ventilation déterminés selon les ETP affectés aux missions.

Les ressources

Les ressources se composent des éléments suivants :

1- les produits liés à la générosité du public :

1.1 Cotisations sans contrepartie :
Cotisations des membres de l'association.

1.2 Dons, legs et mécénat :
Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs.
Produits d'opérations de mécénat.

1.3 Autres produits liés à la générosité du public

2 - Produits non liés à la générosité du public :
Les locations, les mises à disposition, les participations des personnes hébergées aux charges d'hébergement lorsqu'ils disposent de revenus dans l'objectif de retour à l'autonomie, les contributions financières (obtenues auprès d'associations et fondations telles que Sidaction, Solidarité sida, la Fondation Chérioux, la Fondation de France…).

3 - Les subventions et autres concours publics
Etat : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, Agences régionales de santé, Santé Publique France, Direction générale de la Santé, CRAMIF…

Régions et départements : Département de Paris, Région d'Ile-de-France.
Villes : Ville de Lyon.

4 - reprise sur provisions et dépréciations
Reprise de provisions et régularisations sur des opérations des exercices antérieurs, conformément au plan comptable.

5 - Utilisation des fonds dédiés

Règle d'affectation des ressources

Les subventions reçues sont directement imputées sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.

Les dons collectés auprès du public sont imputés principalement sur nos missions sociales d'accueil dans nos lieux conviviaux et pour une plus faible partie à nos actions de communication.

Les éventuels produits financiers générés par des placements de ressources issues de la générosité publique sont affectés au financement général de l'association.

Calcul des réserves non affectés et non utilisés

L'ensemble des ressources collectées auprès du public ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice ou comptabilisées en fonds dédiés. Le solde des fonds liés à la générosité du public est donc de 0 €